Communiqué unitaire pour la défense des 156 emplois de la BIU et son fonctionnement interuniversitaire

Les organisations syndicales soussignées, face à la situation à laquelle est confrontée la Bibliothèque Inter Université (BIU) sur l'avenir de sa gestion, tiennent à affirmer une position et des revendications communes.

En effet, dans la perspective du passage aux RCE de l'UM3 en 2012, une menace plane sur la forme actuelle de la BIU, ainsi que sur le maintien de l'ensemble de ses fonctions et emplois afférents.

Dans un contexte général de diminution des services publics et de suppression de postes dans la fonction publique, logique à laquelle les Universités n'échappent pas, beaucoup d'arguments et de solutions présentés par l'administration (Universités montpelliéraines et Ministère) comme techniques font craindre le pire.

C'est pourquoi, les organisations soussignées soutiennent les revendications votées à plusieurs reprises par les personnels de la BIU en assemblée générale :

- Maintien de la structure interuniversitaire de la BIU.
- Maintien des budgets des bibliothèques universitaires de Montpellier.
- Maintien de l'ensemble des postes (statutaires, contractuels, vacataires et CUI) au sein de la BIU.
 - Maintien du rattachement administratif des personnels de bibliothèque à l'UM3.
 - Maintien des avantages acquis et des conditions de travail des personnels de la BIU.

Les organisations syndicales précisent que, si elles exigent qu'aucun poste ne soit supprimé, ce qui serait dramatique pour les personnels, en particulier les précaires qui en feraient les frais les premiers, elles se prononcent pour le basculement de ces postes en emplois statutaires. Nous demandons que la solution qui sera proposée par les services ministériels et universitaires concernés, respecte ces revendications. En aucun cas nous ne pourrons accepter d'incertitude sur l'avenir de la totalité des fonctions et emplois connexes de la BIU. Nous demandons un engagement écrit, précis et ferme du ministère à ce sujet. Dans ce cadre, nous refusons la « solution » du ministère qui souhaiterait rattacher les personnels au PRES. La structure du PRES n'est en effet en aucun cas pérenne, transparente et démocratique. Elle n'assure en rien le maintien des postes et des fonctions des personnels de la BIU. Bien au contraire, ces derniers risquent de devenir la variable d'ajustement pour les autres missions d'un PRES dont nous avons déjà notamment dénoncé la forme de gouvernance actuelle. En fonction des développements de la situation, les organisations syndicales soussignées n'excluent pas d'appeler les personnels de toutes les Universités montpelliéraines à se réunir pour envisager les formes d'une mobilisation.

Montpellier, le 28/11/2011. Organisations signataires :

SNESUP-FSU-UM2, CGT-UM1, UM2 et UM3, SNTRS-CGT, SUD EDUCATION UM2, SUD RECHERCHE EPST, SNESup-IUT, STREM/SGEN/CFDT de l'IRD, SNASUB-FSU UM2, SNPREES-FO.